

Office Public Municipal d'HLM de Besançon - Programme de construction de 100 logements rue du Parc, ZAC de Planoise - Garantie de la Ville pour le remboursement d'un emprunt de 33 096 049 F auprès de la Caisse de Prêts aux Organismes d'HLM - Modification de la délibération du 19 septembre 1983

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 19 septembre 1983, le Conseil Municipal a accordé la garantie de la Ville pour un emprunt de 33 096 049 F que l'Office Municipal d'HLM a contracté à hauteur de 33 096 029 F auprès de la Caisse de Prêts aux Organismes d'HLM pour une durée de 34 ans, emprunt destiné à financer le programme de construction de 100 logements, rue du Parc à Planoise.

Cet emprunt a été réalisé en 5 tranches de 14 423 440 F, 5 107 960 F, 4 232 000 F, 4 041 605 F et 5 291 024 F.

M. le Président de l'Office Public Municipal d'HLM nous a informés qu'il envisage de renégocier auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, le prêt de 14 423 440 F pour un montant résiduel de 14 176 560,62 F et pour la durée résiduelle de 28 ans à des conditions plus avantageuses : taux d'intérêt variable de 6,80 % avec taux de progressivité des annuités : 1,95 %.

Le Conseil Municipal est invité à approuver ces nouvelles modalités et à modifier en conséquence la délibération du 19 septembre 1983.

M. l'Adjoint TISSOT, Président de l'Office Public Municipal d'HLM, n'a pas pris part au vote.

L'Assemblée Communale, après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, adopte à l'unanimité les propositions du Rapporteur.